

PROCES-VERBAL
Conseil d'établissement 2023-2024
Le mardi 11 juin 2024
à 18 h 15

ORDRE DU JOUR

1. Prise des présences et vérification du quorum
2. Questions du public
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Lecture et adoption du procès-verbal du 28 mai 2024
5. **Adoption:** Plan Santé et bien-être: actualisation du plan 2024-2025 et bilan
6. **Consultation:** Modalités de mise en œuvre du régime pédagogique (Normes et modalités d'évaluation)
7. **Information :** Bilan du projet éducatif
8. **Consultation :** Critères de sélection de la direction d'établissement
9. **Approbation:** Actualisation de la Politique alimentaire
10. **Approbation:** Activités journées pédagogiques – SDG (Organisation des services extrascolaires)
11. Projets pour la Fondation 2024-2025
12. Reddition de compte : budget annuel du CÉ
13. Préparation et adoption des postes à combler au CÉ (2024-2025)
14. Présentation et adoption du rapport annuel du CÉ par la présidente
15. **Approbation** du contrat pour les activités parascolaires 2024-2025
16. Rapports et informations
 - 15.1. Direction
 - 15.2. Enseignants/Enseignants spécialistes/TES
 - 15.3. Service de garde
 - 15.4. Comité de parents du CSSMB
 - 15.5. Fondation Saint-Clément
 - 15.6. OPP
17. Suivi au procès-verbal
18. Correspondance reçue
19. Questions diverses
20. Levée de la séance

Heure de levée prévue : 20h30

1. Prise des présences et vérification du quorum

Rôle	Nom	Présent(e)	Absent(e)	Excusé(e)
Membres parents	Etienne Chabot	X		
	Geneviève Bastien	X		
	Violaine Marcoux	X		
	Brenda Paquet			X
	Mathieu Rinaldi	X		
Directrice	Marie-Eve Lamothe	X		
Directrice adjointe	Lauriane El Boustany	X		
Membres enseignants	Marie-Eve Prud'homme	X		
	Christine d'Amour	X		
	Julia Shantz	X		
	Guillaume St-Jean	X		
	Geneviève Gauthier	X		
Membres communauté	Isabelle Dupuis	X		
Membre du public	Marie-France Rochefort	X		

La Présidente souhaite la bienvenue à tous les membres et ouvre la séance à 18h17 après vérification du quorum.

Les membres présents à l'ouverture de la séance formant le quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée.

2. Questions du public

- Question d'un parent au sujet du temps d'écran et des choix faits en classe.
- Effectivement il faut être conscient 1) de la quantité de temps d'écran et 2) des choix qui sont faits (ex: prioriser des activités éducatives ou des choix éducatifs en ligne plutôt que des films

d'animation). Le parent déplorait entre autres que les enfants avaient pu regarder un film d'animation pendant la correction en classe d'une enseignante.

- Une réponse officielle de la direction sera envoyée.

3. **Adoption de l'ordre du jour**

L'ordre du jour a été envoyé préalablement par courriel aux membres.

L'ordre du jour est proposé par Mme Marie-Ève Prud'homme et secondé par Mme Christine d'Amour.

4. **Lecture et adoption du procès-verbal du 28 mai 2024**

La proposition de PV a été envoyé préalablement par courriel aux membres.

L'adoption du PV est proposée par Mme Christine d'Amour et secondé par Mme Marie-Ève Prud'homme.

5. **Approbation : Plan Santé et bien-être: actualisation du plan 2024-2025 et bilan**

La direction explique le bilan du Plan Santé et bien-être de 2023-2024 et les différentes interventions qui ont été mises en place durant l'année. Les grandes lignes du Plan Santé et bien-être sont présentées et seront mis en ligne. Le nouveau programme CCQ sera mis en place : Culture et citoyenneté québécoise incluant l'éducation à la sexualité.

L'approbation du Plan Santé et bien-être est proposée par Mme Geneviève Gauthier et secondée par M. Guillaume St-Jean.

6. **Consultation: Modalités de mise en œuvre du régime pédagogique (*Normes et modalités d'évaluation*)**

Les barèmes de notations des élèves est présenté et une discussion s'ensuit avec les parents, les enseignants et la direction. Par exemple, au premier cycle, les notes sont données par bonds de 1 point. Le résultat final de chaque élève n'est pas une moyenne de ses notes obtenues durant la 3^e étape, mais tient compte également des observations de l'enseignant et sera basé sur son jugement professionnel. Les modalités seront déposées au site web.

7. **Information : Bilan du projet éducatif**

L'enjeu visé est la réussite éducative de tous les élèves.

Orientation 1 : poursuivre le développement des compétences en littératie

Évaluation (PREV) 3 fois par année afin d'identifier les élèves qui pourraient bénéficier de ressources particulières.

Enjeu : Le bien-être physique et psychologique de tous
Orientation 2 développer une communauté engagée et inclusive. Rendre les enfants plus autonomes via la responsabilisation face aux apprentissages et objectivation et ancrage.

8. Consultation : Critères de sélection de la direction d'établissement

Les critères de sélection de la direction d'établissement ont été envoyés préalablement par courriel aux membres.

Aucun commentaire des membres.

9. Approbation : Actualisation de la Politique alimentaire

L'approbation de la Politique alimentaire (inchangée) est proposée par M. Mathieu Rinaldi et secondée par Mme Marie-Ève Prud'homme.

10. Approbation : Activités journées pédagogiques – SDG (Organisation des services extrascolaires)

La direction du service de garde présente la liste des activités proposées pour l'année 2024-2025. Cette liste sera déposée sur le site internet

L'approbation des activités journées pédagogiques est proposée par M. Guillaume St-Jean et secondée par Mme Violaine Marcoux.

11. Projets pour la Fondation 2024-2025

La direction propose plusieurs projets pour la Fondation

- o Projet Estime coût 15 000\$
- o Budgets de classe bonifiés 250\$ par classe
- o Ameublement pour palier 2 : table en U et matériel de manipulation 350\$ par table
- o Renouvellement de la flotte informatique : achat de Chromebook 20 X
415.75\$: 10,000\$

Remue-méninges d'idées pour récolter des Fonds : Cocktail des donateurs et encan.

12. Reddition de compte : budget annuel du CÉ

Un budget annuel de 375\$ est mis à la disposition du CÉ pour ses affaires courantes. Son utilisation est laissée à la discrétion du CÉ et a été votée en séance par les membres du conseil. Cette année, le budget de fonctionnement a été alloué de façon

concertée au repas lors de la dernière séance de juin. Le budget a été dépensé.

13. Préparation et adoption des postes à combler au CÉ (2024-2025) -

Les mandats de trois de nos membres-parents viennent à échéance au 30 juin 2024 (Mme Violaine Marcoux, M. Mathieu Rinaldi et M. Etienne Chabot). Nous devons donc procéder à l'élection de trois nouveaux membres lors de l'Assemblée générale du jeudi 12 septembre 2024. Les postes de délégué et de substitut au Comité de parents devront également être comblés lors de cette rencontre.

14. Présentation et adoption du rapport annuel du CÉ par la présidente

La présidente du CÉ, Mme Geneviève Bastien, présente le rapport annuel. Tous les sujets discutés et approuvés y sont expliqués, ainsi que les priorités pour 2024-2025. Des remerciements chaleureux sont exprimés pour remercier tous les membres du CÉ pour leur dévouement et temps consacré à ces rencontres.

15. Approbation du contrat pour les activités parascolaires 2024-2025

L'entente avec le fournisseur Dose de Bonheur sera renouvelée.

La représentante de Dose de Bonheur présente les résultats du sondage.

L'approbation du contrat pour les activités parascolaires 2024-2025 avec Dose de Bonheur est proposée par M. Etienne Chabot et secondée par Mme Violaine Marcoux.

15. Rapports et informations

1. Direction

La classe multi-niveau 1-2 est remplacée par une classe de plus en 1^{ère} et une classe de plus en 2^e année.

Une 5^e classe de première année s'ajoute donc. Un enseignant sera recruté pour ce poste.

Aides à la classe : il y aura 10 personnes (éducatrices du SDG) qui aideront les enseignants en classe l'année prochaine dans l'école en avant-midi.

La Députée de Mont-Royal–Outremont du Parti libéral du Québec, Mme Michelle Setlakwe, est venue à l'école le 11 juin remettre des certificats aux élèves qui se sont démarqués ex: persévérance, leadership, etc.

Le prix de distinction du Centre de service a été remis à une élève de 4^e année de l'ESCO.

2. Enseignants/Enseignants spécialistes/TES

- Bulletins et examens
- Spectacle des journées de la culture.
- Mme Julia organise un spectacle de chansons de Noël qui n'avait pas pu être présenté, puisque prévue durant la grève. Ainsi le Noël des campeurs aura lieu en juin, à la demande des élèves de la chorale.

TES : tournoi de soccer

3. Service de garde

- Formation aux intervenants en gestion efficace des interventions pour la prochaine année scolaire.
- L'indexation du tarif est toujours inconnue et donc "Le conseil d'établissement approuve le tarif pour un élève ayant un statut régulier au service de garde selon l'indexation au 1er juillet 2024 prévue par le ministère de l'Éducation du Québec".

L'approbation du tarif selon le libellé proposé par le CSSMB est proposée par M. Etienne Chabot et secondée par M. Mathieu Rinaldi.

4. Comité de parents du CSSMB

Discussion sur le rôle du protecteur de l'élève et son évaluation après un an du nouveau programme avec évaluateur indépendant du Centre de services.

5. Fondation Saint-Clément:

Aucune info

6. OPP

Aucune info

16. Suivi au procès-verbal



Les membres parents du CÉ ont envoyé une lettre au CSSMB le 4 juin 2024 concernant la remise en place des tuiles acoustiques au plafond des locaux de l'ESCO. Voir la lettre ci-jointe.

Un accusé de réception a été reçu par la Direction de l'ESCO le 7 juin 2024. Nous attendons toujours une réponse de la part du CSSMB.

Le 4 juin 2024

Centre de services scolaire Marguerite-Bourgeoys
M. Paul St-Onge, Directeur général par intérim
Mme Danielle Roberge, Directrice générale adjointe
M. Jean-François Chalut, Directeur du Service des ressources matérielles

SUJET : Remise en place des tuiles acoustiques au plafond des locaux de l'ESCO

Madame, Messieurs,

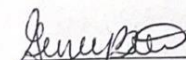
Nous avons été informés qu'à la suite d'une intervention du CSSMB, les tuiles acoustiques au plafond des locaux de 1^{re} année du primaire de l'ESCO ont été retirées sans avoir été remplacées et sans que le CSSMB ait établi d'échéancier de remplacement à court terme. L'absence de ces tuiles au plafond rendent l'environnement d'apprentissage très bruyant alors que l'amortissement du son n'est plus possible. Ceci (1) rend non seulement l'environnement de travail des enseignants insoutenable sur une période prolongée dans une journée et (2) nuit à l'apprentissage des jeunes élèves de 1^{re} année qui débutent leur parcours scolaire. En effet, dans l'état que le CSSMB a laissé les classes en question, les sons sont amplifiés, rendant la compréhension difficile pour les élèves.

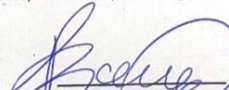
Nous, les parents du Conseil d'établissement de l'École St-Clément Ouest, avons de la difficulté à s'expliquer pourquoi ces tuiles ont été retirées en urgence alors qu'aucun danger imminent ne semblait mettre à risque les occupants, et ce sans évaluer l'impact sur l'environnement d'apprentissage, ni prévoir le remplacement.

Considérant que (1) l'absence de tuiles acoustiques ont un impact important sur l'apprentissage des élèves, (2) qu'une nouvelle cohorte d'élèves débutent leur parcours scolaire primaire dès la fin août 2024, et (3) que le retrait ait été fait de façon cavalière sans en considérer l'impact, nous souhaiterions que le CSSMB remplace les tuiles acoustiques au minimum à l'intérieur des classes de cours impactées avant le début de l'année scolaire 2024-2025 afin que nos élèves puissent débiter leur parcours primaire dans un milieu propice à l'apprentissage.

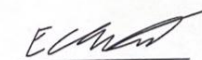
Nous vous remercions de l'importance que vous donnerez à l'environnement d'apprentissage de nos élèves et à la santé mentale de nos enseignants de l'ESCO.

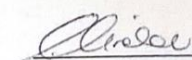
Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions d'agréer, Madame, Messieurs, l'expression de nos sincères salutations.


Geneviève Bastien


Brenda Paquet


Vickaine Marcoux


Étienne Chabot


Mathieu Rinaldi

17. Correspondance reçue

Aucune correspondance reçue

18. Questions diverses

Aucune question.

19. Levée de la séance

Levée de la séance à 20h34 proposée par Mathieu Rinaldi et secondée par Mme Geneviève Gauthier.